

PLEDELIAC

- Chateau de la Hunaudaye -
1980

479

CHANTIER DE LA HUNAUDAYE

Compte-rendu des travaux 1980.

La Campagne 1980 a permis de mettre en évidence de nouvelles structures et de confirmer certaines des observations effectuées lors des travaux de dégagement précédents.

Cette année, ont été réalisés :

- 1° - L'achèvement du dégagement du secteur I et le dégagement de la base externe ainsi que celui du fond de la tour Sud-Est encombré de gros blocs de pierre.
- 2° - La poursuite du dégagement des structures existant dans la cour et le nettoyage du puits (secteur II).

I - Secteur I

A - Structures

Un décapage à la base du talus d'argile mis au jour en 1979, a permis de découvrir une tranchée orientée Nord Sud, creusée dans le schiste en place, de profil trapézoïdal, grande base en haut, large de 1,90 m. Le fond, situé à -3 m. par rapport au nivellement général du château est large de 0,50 m. (Pl. II cliché n° 4). Les déblais provenant du creusement de cette tranchée avaient été rejeté à l'ouest de celle-ci de façon à former un talus partiellement arasé depuis, lors de la pose du pavage de la cour. La dénivellation entre le sommet actuel du talus et le fond de la tranchée est de 2,71m. L'assise du mur 2 repose en partie sur le remplissage de cette tranchée. Sa partie Est comme la base Ouest de la tour Sud-Est repose à la surface de la roche schisteuse en place (cliché n° 1).

B - Stratigraphie

A l'Ouest de la tranchée, le pavage de la cour repose directement sur le sommet du talus schisteux décrit ci-dessus. La pente argileuse qui lui fait suite à l'Est (cliché n° 2) repose sur une couche brûlée contenant de nombreux nodules d'argile rubéfié. (couche d). Au-dessous de la couche d le remplissage de la tranchée compte deux couches distinctes :

- Couche e Terre grise et noirâtre, cendreuse enrobant une grande quantité de schistes et granits brûlés et décomposés, en tout cas impropres à la construction, et de nombreux vestiges osseux où dominent les restes de cervidés et porcins. (cliché n° 3).

- Couche h Terre grise argileuse couvrant directement le schiste en place et correspondant au sol ancien. L'ensemble stratigraphique offert par la partie entièrement dégagée du secteur I permet de noter quatre séquences principales :

- 1 - Vieux sol.
- 2 - Creusement de la tranchée Nord-Sud, construction du talus et utilisation de l'ensemble.
- 3 - Comblement par des couches de destruction avec remplissage systématique de la tranchée par des perres jetées pêle-mêle puis étalement de débris plus légers et création d'un nouveau sol.
- 4 - Construction du mur 2.

C - Mobilier

Le mobilier fourni par les couches situées au-dessous du talus d'argile mis au jour en 1979 est essentiellement céramique et peu abondant.

La céramique offre un éventail assez peu diversifié :

- Couche d (Pl. VI).

1 - Fragment de bord en pâte brune à engobe extérieure grise, grain moyen, dégraissant micacé, lissé à l'intérieur et à l'extérieur. dimensions : 20 x 25 x 6 et 3 mm.

2 - Fragment de bord en pâte brune à grain assez fin, dégraissant siliceux fin. L'intérieur de la pâte est mal cuit. Lissage extérieur et intérieur. Dimensions 25 x 34 x 5 mm.

3 - Fragment de bord en pâte brune à grain assez fin, dégraissant siliceux fin. Lissage extérieur et intérieur. Dimensions : 18 x 37 x 6 et 3 mm.

4 - Fragment de bord en grès gris à grain moyen. Dimensions 17 x 42 x 4 mm.

5 - Fragment de col avec amorce de panse, pâte brun clair à grain moyen, dégraissant micacé, partiellement noirci à l'intérieur et à l'extérieur. Dimensions : 30 x 80 x 7, 3 et 4 mm.

- Couche e (Pl. VII)

1 - Fragment de bord en pâte brun clair, mal cuite, à dégraissant micacé. Dimensions : 32 x 35 x 12 et 5 mm.

2 - Fragment de bord en pâte brune à grain moyen, dégraissant micacé, noirci à l'intérieur et à l'extérieur. Dimensions : 14 x 22 x 3 mm.

3 - Fragment de bord en pâte grise à grain fin, dégraissant micacé, engobe brune à l'extérieur. Dimensions : 27 x 30 x 3,5 mm.

- Couche e (Pl. VII et VIII).

1 - Fond presque complet avec reste de panse, en pâte brun-orangé à grain moyen. Dégraissant micacé et siliceux fin. La face externe de la panse est lissée. Dimensions : Hauteur : 175 mm., épaisseur de la panse : 6 mm., épaisseur du fond : 5 et 4 mm. Diamètre externe du fond : 126 mm. (Pl. VII - 3)

2 - Fragment de fond et panse en pâte brun-rouge à grain moyen, dégraissant micacé et siliceux fin et moyen, intérieur de la tranche mal cuit. Lissage à l'intérieur et à l'extérieur. Dimensions : hauteur 80 mm., épaisseur de la panse 7 mm., épaisseur du fond 5 mm. Diamètre extérieur du fond 131 mm. (Pl. VIII - 2).

3 - Fragment de fond et panse en pâte brun clair à grain moyen, dégraissant micacé et siliceux fin, intérieur de la tranche mal cuit. Lissage à l'intérieur et à l'extérieur de la panse. Dimensions : hauteur 70 mm., épaisseurs (panse et fond) 5 mm. Diamètre extérieur du fond 143,5 mm.

- Couche h (Pl. VIII).

4 - Fragment de bord en pâte brune à grain moyen, dégraissant siliceux fin et moyen, noirci à l'extérieur et à l'intérieur. Dimensions : 65 x 115 x 4 mm.

Les métaux :

Les couches d et e ont fourni quelques épingles en bronze à tête sphérique rainurée ou enroulée, identiques à celles décrites en 1978 et 1979.

La couche d a livré un fragment d'ardoise épaisse (Dimensions : 190 x 180 x 16 mm.), portant encore son clou. Ce dernier est identique à celui qui a été découvert en 1978. (Rapport 1978 p. 16 pl. I -1). L'utilisation de tels clous nécessite le percement d'un avant-trou dans les ardoises. Ceux-xi souvent biconiques sont visibles sur la plupart des ardoises observées.

- Un double tournoi de Louis XIII a été fourni par la couche a à la base du pavage de la cour.

Le dégagement des blocs de pierre se trouvant au fond de la tour Sud-Est a permis de relever une bague en bronze dont l'oxydation permet difficilement de distinguer le procédé de fabrication. Le chaton porte un décor incisé au burin, peu soigné de type monogramme : il s'agit d'un X traversé en son centre par un trait vertical. Cette figure est encadrée à gauche et à droite par deux autres incisions verticales. (cliché n° 16) Dimensions :

Diamètre extérieur maximum : 21,5 mm.

Diamètre/de l'anneau : 19,5 mm.

hauteur et largeur du chaton : 7,5 et 9,5 mm.

épaisseur : 1,5 mm.

interne

II - Secteur II

A - Structures

L'extension vers l'Ouest su dégagement de la structure maçonnerie en "canal" mise au jour en 1979 a permis de constater que cette dernière forme l'axe d'une construction à base sub-circulaire en moyen et petit appareil de schiste et granit, maçonnerie à l'argile. (Pl. III cliché n° 5) Le dégagement du côté Ouest de cette structure met en évidence le montage hélicoïdal des parements dont les dimensions moyennes sont de 18 x 15 x 11 cm. (cliché n° 6). Ce montage est comparable à celui de la structure en quart de cercle mise au jour entre les caves et la tour Nord-Est. Limitant le canal au Nord, et coupant la structure sub-circulaire d'Est en Ouest un mur en pierres sèches de granit, de dimensions moyennes 35 x 25 x 20 cm, se prolonge sur 4 m. vers l'Ouest. (clichés n°s 10, 11, 12).

L'ensemble repose sur une butte artificielle de remblai schisteux très tassé, haute de 1,20 m. en moyenne, édifiée sur un sol ancien gris, très argileux et humide en son point le plus bas. Le sommet tronqué de la butte est occupé par la maçonnerie sub-circulaire, son flanc est entamé par l'assise du mur, large de 1,30 m. en moyenne, terminé en éboulis à l'Ouest (clichés n°s 9 à 11).

Au Nord de la structure sub-circulaire, le sommet de la butte est parfaitement horizontal, (Pl. IV) par contre, au Sud il forme une cuvette (Pl. V, clichés n°s 5 et 6).

Le flanc de la butte présente un profil assez comparable aux gradins stylisés du château de Bayeux représenté sur la tapisserie de la Reine Mathilde. (Pl. IV, cliché n° 10). La maçonnerie sub-circulaire est remarquable par sa solidité et la disposition de son appareil hélicoïdal qui se poursuit à l'intérieur du mur qui la traverse (cliché n° 11). Le parement Est de la structure en "canal" semble traversé par la base du mur Est-Ouest alors que le parement Ouest s'appuie sur ce dernier (cliché n° 6). Le mur Est-Ouest consiste en une assise faite de gros blocs de granit, bruts, de forme oblongue (dimensions moyennes : 35 x 25 x 20 cm.), noyée dans la butte artificielle et reposant, à l'Ouest, sur le sol ancien. Au-dessus de l'assise on trouve :

- Une rangée de blocs bruts de granit de dimensions moyennes inférieures : 25 x 20 x 15 cm. On note que sur toute l'épaisseur du mur, les pierres sont de dimensions comparables, contrairement à la structure des murs maçonnés comprenant parements et blocage.

- Un cailloutis de schiste et granit épais de 15 à 20 cm, très concassé, (dimensions moyennes des pierres : 8 x 7 x 5 cm), enrobé dans une terre grise légèrement argileuse. Le mur a subi un éventrement consécutif à son arasement et surtout au tassement de la cour. Cernées de remblais relativement meubles, les pierres non incluses dans la butte ont glissé vers l'extérieur du mur, notamment à l'extrémité Ouest et le cailloutis s'est largement étalé, recouvrant l'ensemble (cliché n° 9).

L'arasement presque complet des constructions en pierre décrites ci-dessus semble être la cause du manque de traces qu'auraient pu laisser les éléments qu'elles supportaient.

Le "canal" dont les parois une fois hors d'eau sont exemptes de toute humidité a pu recevoir l'extrémité d'un élément en bois. L'enlèvement de celui-ci lors de l'arasement de la construction sub-circulaire expliquerait l'absence de traces ligneuses évidentes dans celui-ci et le mètre carré ouvert plus au Sud. (cliché n° 5). Dans ce cas, cette construction pourrait, compte tenu de ses dimensions être interprétée comme l'assise d'un renfort d'angle ou d'extrémité d'un bâtiment à pans de bois.

Le mur Est-Ouest qui se prolonge jusqu'au pied de la butte n° semble pas étudié pour devoir constituer un contrefort de la construction précédente et encore moins un élément défensif extérieur. Par contre sa position et sa construction semblent pouvoir le destiner à faire partie d'un moyen d'accès au sommet de la butte.

L'imbrication de l'ensemble des structures décrites ci-dessus semble indiquer une contemporanéité de celles-ci. Le contraste entre l'apparente inégalité de qualité de construction entre le mur et la structure occupant le sommet de la butte semble pouvoir s'expliquer par le rôle respectif de chacun de ces éléments. Il est possible qu'on soit ici en présence de constructions donnant sur un espace par ailleurs fortifié.

B - Stratigraphie

Lors du dégagement des structures décrites ci-dessus cinq ensembles stratigraphiques ont été observés.

1 - Un ensemble superficiel s'étendant sur la totalité de la surface dégagée, comportant : - a - une couche superficielle, noire, humique, contenant un mélange de tessons et divers débris modernes et contemporains.

- b - Une couche schisteuse correspondant au nivellement de la cour avant la pose du pavage dont n'a été retrouvé qu'un seul élément.

2 - Une série de couches de remblai schisteuses jaunes ou grises enrobant la butte artificielle et contenant un mobilier céramique homogène. Les trois principales couches s'imbriquent dans la coupe Ouest (cliché n° 15).

3 - Deux couches de destruction h, et m, la première composée essentiellement d'ardoises, recouvrant la pente de la butte au nord du mur (clichés 3 et 4), la seconde couvrant la base de la pente au Sud, le vieux sol, et l'angle Sud-Ouest du secteur dégagé.

4 - La butte elle-même avec son revêtement schisteux formant sol, et qui porte au sud du mur de nombreuses traces de rubéfaction.

Le dégagement du creux situé au sud de la structure "canal" a permis de constater la présence, sous ce dernier et sous le revêtement schisteux de la butte d'une terre schisteuse plus grise dans laquelle se trouvait un petit foyer à -60 cm. sous la structure sub-circulaire et se prolongeant sous cette dernière.

5 - Un sol ancien gris, argileux, très humide en son point le plus bas, au pied de la butte, et se prolongeant sous celle-ci. (cliché n°s 13, 14, 15).

Le puits a été déblayé jusqu'au niveau -7,20 m. A partir du niveau -7 m., sous le remplissage essentiellement constitué de blocs de granit, est apparue une couche grise de vase contenant quelques tessons anciens. Faute de moyens de pompage suffisamment puissants, le travail a été arrêté au niveau -7,20 m.

C - Mobilier

La céramique : les couches de remblai recouvrant la butte ont fourni un mobilier assez homogène parmi lesquels quelques éléments caractéristiques.

couche b

- Un fragment de carreau de terre cuite brun clair en pâte identique à celle du fragment de carreau décoré découvert en 1978 dans le secteur IV (Rapport 1978 p. 15 cliché n° 34), une des tranches porte un signe comparable à un chiffre 6 non fermé (Pl. IX - 1).

couche c

- Un carreau losangique en pâte brun rouge à grain grossier, dégraissant siliceux moyen et gros. La face inférieure est légèrement concave, la face supérieure est d'un rouge plus soutenu que le reste. Dimensions : grande diagonale 174 mm., petite diagonale 132 mm., épaisseur 25 mm.

Les bords de pots relevés présentent une assez grande diversité. L'ensemble des remblais "c" est caractérisé par des tessons en pâte blanche, bien cuite, à grain moyen, rugueuse, parfois légèrement rosée peut-être à cause d'une surchauffe, contenant un véritable poivrage de dégraissant brun foncé ou noir.

Planche IX

-2 Fragment de bord en pâte blanche "poivrée" : dimensions 18 x 25 x 5,5 et 3 mm.

-3 Fragment de bord avec départ d'anse en pâte poivrée légèrement rose-orangé Dimensions 30 x 55 x 5 et 2 mm.

-4 Fragment de bord avec léger bandeau, amorce d'anse, en pâte blanche "poivrée" Dimensions : 37 x 75 x 5,5 et 2 mm.

Planche X

-1 Fragment de bord à bandeau en pâte brun-rouge à grain moyen, dégraissant micacé, lissé à l'extérieur et à l'intérieur, dimensions : 24 x 20 x 11 et 5 mm.

-2 Fragment de bord en pâte brun orangé à grain moyen dégraissant micacé, non lissée. Dimensions 25 x 28 x 7 et 5 mm.

-3 Fragment de bord en pâte orangé, fine, dégraissant micacé et siliceux fin lissé à l'extérieur seulement. Dimensions : 30 x 48 x 7 et 2 mm.

-4 Fragment de bord en pâte orangé, fine, dégraissant micacé et siliceux fin, lissée à l'extérieur seulement. Dimensions : 28 x 40 x 8 et 4 mm.

-5 Fragment de bord en pâte beige clair à engobe extérieure jaune orangé clair, grain moyen. Dégraissant micacé et siliceux fin, petites taches de glaçure transparente à l'extérieur. Dimensions 24 x 34 x 4 et 2 mm.

-6 Fragment de bord en pâte brun-rouge à grain assez fin, dégraissant micacé et siliceux fin, glaçure vert clair mouche-tée de vert plus foncé à l'extérieur et taches de glaçure transparente sur la face supérieure du bord. Dimensions : 24 x 45 x 7 et 2 mm.

-7 Fragment de bord en pâte blanche stratifiée à dégraissant siliceux fin et moyen couverte de barbotine orange avec traces de glaçure transparente. Dimensions 9 x 35 x 4 mm.

-8 Fragment de bord avec départ d'anse, en pâte brun-orangé à grain moyen, dégraissant micacé. Traces de lissage sur l'anse. Dimensions 42 x 47 x 4,8 mm.

- Le vieux sol (couche J) a fourni un mobilier céramique peu abondant : une gourde en terre cuite brune, à grain moyen, dégraissant micacé et siliceux fin et moyen. Celle-ci a la forme d'un tonnelet possédant une extrémité plate et l'autre bombée, terminée en son centre par un léger ombilic de pâte. De part et d'autre de l'ouverture en bonde sont placées deux oreilles consolidant celle-ci, percées en leur centre d'un trou de 5 mm de diamètre destiné au passage d'une cordelette ou d'un autre type de lien fin.

Deux autres fragments de céramique présentent des caractéristiques non retrouvées par ailleurs sur le site.
Planche XI

-1 Un fragment de panse en pâte brun-rouge à grain moyen, dégraissant micacé et siliceux fin et moyen orné extérieurement de stries de tournage. Dimensions 45 x 37 x 5 mm

-2 Fragment de bord en pâte orangé clair à grain moyen, dégraissant micacé et siliceux fin, orné à l'extérieur de stries de tournage. Dimensions 62 x 32 x 8 et 3 mm.

* -3-Fragment de bord avec amorce d'anse à pâte rose orangé à grain fin, dégraissant micacé. Traces de lissage à l'extérieur. Dimensions 30 x 23 x 6 et 4 mm.

Le foyer F2 situé sous la structure semi-circulaire a fourni un fragment de bord en pâte brun-rouge à grain moyen, dégraissant siliceux fin et moyen, lissage intérieur et extérieur. Dimensions 28 x 17 x 10 et 5 mm. (Pl. X - 4)

La couche de vase du puits a fourni trois types de céramique :

- Tessons de céramique grossière brune à gros dégraissant siliceux d'épaisseur moyenne 9 mm.

- Tessons de céramique brun-rouge à grain moyen, dégraissant siliceux moyen et fin, lissée à l'extérieur, épaisseur moyenne 6 mm.

Ces deux types de pâte n'ont fourni aucun fragment de col ni de fond.

Les fragments d'un petit godet en terre cuite grise permettant sa reconstitution presque complète. La pâte est à grain moyen, dégraissant siliceux fin. Dimensions : hauteur 34 mm. Diamètre externe du fond 29 mm. diamètre externe de l'ouverture 51,5 mm. , épaisseur de la tranche 4,5 mm. (Pl. XII)

Les métaux :

Les objets métalliques sont peu nombreux. Les couches de remblai ont fourni quelques fragments de fer dont la forme originelle est difficilement identifiable.

Les objets en bronze ont été relevés dans les couches de remblai et de destruction.

- couche a

Une monnaie très corrodée marquée à l'avvers : CHAR(Les), et au revers : MAN..., Diamètre : 19 mm, épaisseur 0,6 mm.. Cette monnaie sera envoyée pour décapage et analyse au cabinet des médailles.

- couche b

Anneau en bronze très oxydé, de section sub-losangique. Grand diamètre 22 mm., diamètres de la section : vertical : 2 mm., horizontal : 3,5 mm.. Cet anneau est comparable à celui qui a été mis au jour dans le secteur I couche b en 1978 (Rapport 1978 p. 16).

- couche c (remblai)

- Deux épingles en bronze à tête enroulée, de mêmes dimensions, soit : Longueur 30 mm., diamètre : 0,8 mm. diamètre de la tête : 2 mm.

- Une plaquette faite d'une feuille de bronze repliée et dorée, de forme trapézoïdale, portant un rivet de laiton du côté opposé à celui du pliage. Dimensions : Longueur 18 mm., petite base (côté plié) 4 mm., grande base 7 mm. épaisseur totale au milieu 1,5 mm. (cliché n° 17).

- couche m

- Clou à cabochon genre clou de tapissier en bronze doré, tête bombée (diamètre 18 mm.) pointe de section carrée longueur 19 mm., section 1,5 mm., longueur totale du clou 24 mm. (cliché n° 17).

Conclusion :

La comparaison des éléments mobiliers recueillis dans les différents secteurs, la concordance des séquences stratigraphiques que les datations radiocarbone en cours permettent peut-être d'affiner commencent à fournir des précisions sur les différentes phases d'aménagement du site. Bien des relations restent à vérifier et à compléter entre les structures taillées dans la roche en place et celles construites en remblai schisteux, notamment entre la tranchée Nord Sud du secteur I, le talus qui la borde à l'Ouest et la butte artificielle dégagée dans le secteur II.

Compte tenu de la position de ces divers éléments par rapport à la topographie du site, à son sous-sol et aux constructions actuelles (1), l'hypothèse de l'existence d'une motte primitive donnant sur une enceinte fortifiée semble pouvoir être retenue.

1) - Le sommet de la butte de terre du secteur II se trouve dans l'angle de la cour le plus bas par rapport au relief et le plus éloigné de l'accès actuel.